



Commune de Martigny-Combe
Route de la Croix 32
1921 Martigny-Croix

Mise à l'enquête publique

Autorisation de construire

L'Administration communale de Martigny-Combe soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

- Colonie de Ravoire - camp Plein Soleil, Case postale 87, 1920 Martigny 1 pour la création d'une annexe enterrée avec terrasse, rénovation de la toiture et pose de panneaux solaires, réfection de la façade sud et réaménagement des dortoirs aux étages avec demande de dérogation de distance à la forêt sur la parcelle 723 du plan 7 au lieu-dit Les Places à Ravoire, zone 11 constructions et installations d'intérêt public A et zone forêt, coord. 569'770/105'336, propriété de la requérante, dossier déposé sur eConstruction le 27.07.2025 (numéro pour consultation sur la plateforme eConstruction 621260c7).
- M. et Mme Eric et Karin Engel, Route du Feylet 8, 1928 Ravoire pour la construction d'un immeuble de 6 logements en résidence principale avec boxes garages sur la parcelle 773 du plan 7 au lieu-dit Les Demés à Ravoire, zone 5 habitation moyenne densité A en zone réservée, coord. 569'615/105'245, propriété des requérants, dossier déposé sur eConstruction le 04.09.2025 (numéro pour consultation sur la plateforme eConstruction 1d5d4dd4).
- M. et Mme José Luis et Cécile Roca, Rue du Grand Pré 8, 1921 Martigny-Croix pour l'assainissement de la production de chaleur existante par une PAC air/eau extérieure, pose d'une isolation périphérique et remplacement de fenêtres et portes sur la parcelle 1464 du plan 10 aux Rappes, zone 7 habitation faible densité A en zone réservée, coord. 569'994/103'639, propriété des requérants, dossier déposé sur eConstruction le 25.09.2025 (numéro pour consultation sur la plateforme eConstruction 7110ef86).

Les dossiers sont consultables sur la plateforme eConstruction ou auprès du bureau des constructions pendant les heures d'ouverture. Les observations et oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier à l'Administration communale soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

14 novembre 2025

COMMUNE DE MARTIGNY-COMBE